M.E.S., Numéro 143, Septembre – Octobre 2025
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2025

ÉVOLUTION DE COMPTAGE DE NOMBRES ET DE L'EXPRESSION DE PRIX DANS LE COMMERCE OU LE NÉGOCE EN LINGALA D'HIER À AUJOURD'HUI

par

André EPANGA POMBO

Attaché de Recherche au Centre de Linguistique Théorique et Appliquée,
Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kinshasa

Résumé

Le comptage est un phénomène qui se rencontre dans toute société ; donc dans toute langue pour ainsi dire. Pour cela chaque langue dispose aussi des termes désignant chiffre et nombre.

Nous traitons dans le présent article du comptage de nombres et de l'expression de prix dans le commerce ou le négoce en lingála tels qu'ils se faisaient il y a un peu plus d'un demi-siècle (plus ou moins 70 à 80 ans) et à ce jour.

Se fait-il de la même manière aujourd'hui comme hier ? Y a-t-il eu évolution dans la manière de compter et d'exprimer les prix des articles au marché ? Si changement, il y a, à quoi est-il dû ? Que faire pour restaurer et pérenniser ce qui est perdu, si perte il y a eu ? C'est à toutes ces questions que nous essayons de répondre dans cet article.

Mots-clés : *comptage, nombres, expression des prix, commerce*

Abstract

Counting is a phenomenon that occurs in every society; thus, in every language, so to speak. For this reason, each language also has terms designating numbers and quantities.

In this article, we discuss the counting of numbers and the expression of prices in commerce or trade in Lingala as they were done a little over half a century ago (more or less 70 to 80 years) and to this day.

Is it done the same way today as it was yesterday? Has there been an evolution in the way of counting and expressing the prices of items at the market? If there has been a change, what is it due to? What can be done to restore and sustain what has been lost, if there has been a loss? It is to all these questions that we try to answer in this article.

Keywords : *counting, numbers, price expression, commerce*

INTRODUCTION

D'après Larousse (www.larousse.fr), le comptage est l'« action de compter, de faire le décompte de quelque chose », c'est-à-dire le fait de déterminer une quantité en vue de la dénombrer ou mieux le fait de déterminer une quantité par le calcul. Chaque société, chaque communauté humaine, donc linguistique aussi, possède sa façon de faire le comptage de nombres et d'exprimer les prix dans les transactions commerciales dans la langue qui est la sienne. Il en va sans doute de même dans la communauté lingálaphone.

Les termes pour désigner des chiffres dans le but d'exprimer des nombres en lingála existent. Il s'agit des qualificatifs de 1 à 5 (*-ɔ́kɔ́, -balé, -sáto, -nei, -táno*) dans la mesure où ils sont d'accord en nombre avec les substantifs auxquels ils se rapportent. Tous les autres, de 6 à 1 000 000 en passant par 0, 10, 100, 1 000, etc., sont des substantifs, soit variables, soit invariables.

Cette étude traite des façons de compter les nombres en général et d'exprimer les prix dans le commerce, c'est-à-dire du comptage commercial en lingála, d'hier à aujourd'hui. Il s'agit, comme on peut s'apercevoir, d'une comparaison de comptage entre deux temps dans cette langue. En effet, il existe une certaine évolution dans le comptage dans cette langue et dans l'expression des prix des articles en vente hier et aujourd'hui.

Il s'articule autour de deux points essentiels : le comptage des nombres et l'expression des prix dans le commerce ou négoce. Ces points sont traités au regard des manières de leurs réalisations : par addition simple ou par multiplication simple et par la combinaison des procédés précités.

I. COMPTAGE DE NOMBRES

Dans le comptage de nombres, le lingála procédait ou procède de 3 manières :

- le comptage par addition simple ;
- le comptage par multiplication simple ;
- le comptage par multiplication et addition.

1.1. Comptage par addition simple

Le comptage par addition simple concerne les nombres formés des dizaines, des centaines et des milliers suivis des unités.

1.1.1. Dizaines suivies des unités

Pour les nombres faisant partie de cette catégorie, on procède par l'addition de la dizaine avec les unités à additionner qui suivent, soit *zómi* + *na* + *mɔ́kɔ́* = *zómi na mɔ́kɔ́*, c'est-à-dire 10 et 1 = 10 + 1 = 11 ; *zómi* + *na* + *míbalé* = *zómi na míbalé*, c'est-à-dire 10 et 2 = 10 + 2 = 12, etc., jusqu'à *zómi* + *na* + *libwa* = 19, c'est-à-dire 10 et 9 = 10 + 9 = 19. Autrement dit, le substantif désignant 10, *zómi,* est suivi de la conjonction de coordination *na,* puis de l'unité à additionner.

1.1.2. Centaines suivies des dizaines et des unités

De même, on additionne la centaine avec les dizaines puis les unités qui la composent, soit *nkámá* + *na* + *mɔ́kɔ́* = *nkámá na mɔ́kɔ́,* c'est-à-dire 100 et 1 = 100 + 1 = 101. *Nkámá* + *na* + *zómi* + *na* + *mítáno*, c'est-à-dire 100 et 10 et 5 = 100 + 10 + 5 = 115, etc. Ou alors *nkama bakisa mɔ́kɔ́* et *nkama bakisa zómi* et *bakisa mitáno*.

1.1.3. Milliers suivis des centaines, des dizaines et des unités

Pour compter un nombre formé d'un millier suivi des centaines, des dizaines puis des unités, on procédait ainsi : *nkóto* + *na* + *nkámá* + *na* + *ntuku* + *mayoko*. Soit *nkóto yɔ́kɔ́* + *na* + *nkámá yɔ́kɔ́* + *na* + *zómi*, c'est-à-dire 1000 et 100 et 10 = 1000 + 100 + 10 = 1 110. Par exemple, 1 125, on aura, *nkóto yɔ́kɔ́* + *na* + *nkámá yɔ́kɔ́* + *na ntuku ibalé* + *na itano,* c'est-à-dire 1000 + 100 + 20 + 5 = 1125. Ainsi donc on additionnait le millier aux centaines, puis aux dizaines et enfin aux unités.

1.2. Comptage par multiplication simple

Le comptage se faisait également par simple multiplication. Ce sont les cas de plusieurs dizaines, centaines, milliers et millions, non suivis d'autres nombres, c'est-à-dire arrondis à zéro.

Les nombres constitués de plusieurs dizaines, de 2 à 9, c'est-à-dire de 20 à 90, se comptaient par multiplication de la dizaine à l'unité à multiplier. On se référait à *ntúkú* pour les dizaines, qu'on multipliait par le nombre d'unités qui le constituent. Ainsi, pour compter 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, on disait ainsi :

> *ntúkú x (m)íbalé* = 10 x 2 = 20 ; *ntúkú x (m)ísáto* = 10 x 3 = 30 ; *ntúkú x (m)ínei* = 10 x 4 = 40 ; *ntúkú x (m)ítáno* = 10 x 5 = 50, etc.

C'est-à-dire la dizaine multipliée par le nombre d'unités qu'elle contient.

Il en est de même de 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800 et 900. Ici, on utilisait nkámá, que l'on multipliait par le nombre de centaines représenté par le premier chiffre. *Nkámá x (m)íbalé* = 200, *nkámá x (m)ísáto* = 300, *nkámá x (m)ínei* = 400, et ainsi de suite. Pour le millier et le million, on utilisait respectivement *nkóto* pour le millier, et *efúku*, *epúná* ou *monkɔkɔ* pour le million qu'on multipliait, comme dans les deux exemples précédents, respectivement par le nombre de milliers et de millions qui s'y trouvent.

1.3. Comptage par multiplication et addition à la fois

Les nombres composés de plusieurs dizaines, centaines, milliers et millions, suivis respectivement des unités, des dizaines, des centaines et des milliers, se comptaient à la fois par multiplication et par addition. En effet, les dizaines, centaines, milliers et millions sont multipliés par autant d'unités, de dizaines, de centaines, de milliers et de millions avant que le chiffre de la colonne suivante ne soit additionné avec le nombre indiqué.

Exemples : les nombres ci-après étaient respectivement lis :

21 = *ntúkú x (m)íbalé* + *na yɔ́kɔ́,* soit 10 x 2 + 1

33 = *ntúkú x (m)ísáto* + *na (m)ísáto*, soit 10 x 3 +3

67 = *ntúkú x motóbá* + *na sambo*, soit 10 x 6 + 7

99 = *ntúkú x libwá* + *na libwá*, soit 10 x 9 + 9.

Soit la formule : (D x ND) + U et

201 = *nkámá x (m)íbalé* + *na yɔ́kɔ́*, soit 100 x 2 + 1

609 = *nkámá x motóbá* + *na libwá*, soit (100 x 6) + 9

957 = *nkámá x libwá* + *na ntúkú x (m)ítáno* + *na sambo*, soit (100 x 9) + (10 x 5) + 7.

Soit la formule (C x NC) + (D x ND) + U et

1955 = *nkóto x yɔ́kɔ́* + *na nkámá x libwá* + *na ntúkú x (m)ítáno* + *na (m)ítáno,* soit (1000 x 1) + (100 x 9) + (10 x 5) + 5

2018 = *nkóto x (m)íbalé* + *na zómi* + *na mwambe,* soit (1000 x 2) + (10 + 8)

3298 = *nkóto x (m)ísáto* + *na nkámá x (m)íbalé* + *na ntúkú x libwá* + *na mwambe,* soit (1000 x 3) + (100 x 2) + (10 x 9) + 8.

Soit la formule (M x NM) + (C x NC) + (D x ND) + U[1]

Il s'agit en fait d'une double opération combinant à la fois la multiplication et l'addition.

II. EXPRESSION DE PRIX DANS LE COMMERCE OU NEGOCE

Dans le point 1 nous avons traité du comptage en général. Dans ce point 2, nous parlons du comptage de l'argent dans les transactions commerciales ou de l'expression de prix aux marchés. En général, il n'y a pas de grandes différences. C'est presque le même procédé qui était d'usage, avec comme différence majeure, la référence à *mpáta*[2] dans le commerce. Celui-ci était l'unité de base et représentait la pièce de 5 francs. Il fallait donc multiplier ce *mpáta* par le nombre d'unité, de dizaines, de centaines et de milliers pour avoir le prix de l'article. Comme dans le comptage de nombre, cela se faisait seulement de 2 façons. Soit par multiplication simple et soit par multiplication et addition combinées.

2.1. Comptage par multiplication simple

De 5 à 95 francs, l'argent se comptait par multiplication de *mpáta* par le nombre d'unités voulues. Ainsi donc :

5 francs = *mpáta x yɔ́kɔ́* = 5f x 1

10 francs = *mpáta x (m)íbalé* = 5f x 2

15 francs = *mpáta x (m)ísáto* = 5f x 3

50 francs = *mpáta x zómi* = 5f x 10

90 francs = *mpáta x zómi na mwambe* = 5f x 18

95 francs = *mpáta x zómi na libwa* = 5f x 19.

Il sied de signaler que, pour les centaines et les milliers, il y avait deux manières de compter. Soit on procédait par multiplication, soit par celle-ci combinée à l'addition. La multiplication simple s'employait au cas où on référait à *mpáta* comme base. Dans ce cas, *mpáta* était multiplié simplement par les dizaines ou les centaines.

[1] U = unité, D = dizaine, C = centaine, M = millier, N = nombre, NC = nombre des centaines, ND = nombre des dizaines, NM= nombre des milliers

[2] *Mpáta*, du portugais *prata*, pièce de cinq francs, A. Dzokanga (1993 : 253) et R. Van Everbroeck (1985 : 142 & 271)

Exemples :

100 francs = *mpáta ntúkú (m)íbalé* = 5f x 20

200 francs = *mpáta ntúkú (m)ínei* = 5f x 40

1000 francs = *mpáta nkámá (m)íbalé* = 5f x 200[3] ou alors 5 x (100 x 2)

2000 francs = *mpáta nkámá (m)ínei* = 5f x 400 ou alors 5 x (100 x 4)

De même, si les bases étaient *nkámá* : centaine et *nkóto* : millier, sans unités, dizaines ou centaines, on multiplierait tout simplement *nkámá* ou *nkóto* par le nombre de centaines ou de milliers voulus.

Exemples :

100 francs = *nkámá yɔ́kɔ́* = 100 f x 1 ; 200 francs = *nkámá (m)íbalé* = 100 f x ; 300 francs = *nkámá (m)ísáto* = 100 f x 3 ; 1000 francs = *nkóto yɔ́kɔ́* = 1000 f x 1 ; 2000 francs = *nkóto (m)íbalé* = 1000 f x 2 ; 3000 francs = *nkóto (m)ísáto* = 1000 f x 3, etc.

2.2. Comptage par multiplication et addition à la fois

Le comptage de la monnaie par multiplication et addition était appliqué quand il s'agissait des centaines et des milliers, suivis des dizaines, et éventuellement des unités dans lesquelles figuraient *mpáta* ou *nkóto.*

Exemples :

780 francs = (*mpáta x nkámá*) + (*na ntúkú x* (*m*)*ítáno*) + *na motóba* = (5 f x 100) + (5 f x 56) = 500 + 280.

1115 francs = (*nkóto x yɔ́kɔ́*) + (*na mpáta x ntúkú* (*m*)*íbalé*) + (*na* (*m*)*ísáto*) = (1000 f x 1) + (5 f x 23) = 1000 + 100 + 15 ou (*mpáta x nkámá* (*m*)*íbalé)* + (*na ntúkú x* (*m*)*íbalé*) + (*na (m)ísáto*) = (5 f x 200) + (5 f x 23) = 1000 + 115, etc.

Ce n'est pas tout. Il existait encore une troisième manière d'expression de prix ou de comptage de la monnaie, sans référence à l'unité *mpáta,* quand bien même elle serait, elle aussi, en train de disparaître. Elle se conformait au comptage de nombres tout court, mais était précédée du nom de la monnaie, pour spécifier qu'il s'agissait en fait de la monnaie et non d'autres choses. Cette façon de compter la monnaie impliquait à la fois la multiplication et l'addition.

Exemples :

780 f = (*falánga nkámá x sambo*) + (*na ntúkú x mwambe*) = (100 f x 7) + (80 f) = 700 f +80 f.

1115 f = (*falánga nkóto x yɔ́kɔ́*) + (*nkámá* + *na zómi* + *na* (*mítáno*) = (1000 f x 1) + (100 f + 10 f +5 f) = 1000 f + 115 f.

Ainsi qu'on peut le remarquer, il existait trois manières d'exprimer le prix ou de compter de la monnaie ou le négoce en lingála. Qu'est-ce qu'il en reste actuellement ? Voilà la question.

Qu'il s'agisse de comptage de nombres ou de l'expression de prix dans le commerce, un fait est évident ; nombreux sont les locuteurs lingalaphones qui dénombrent non sans difficulté dans leur langue. Par exemple, rares sont aujourd'hui les jeunes gens, voire des adultes, qui peuvent compter en lingála au-delà de 5 ou 6. Ils ignorent les désignations de chiffres en lingála, du moins à partir de 5 et au-delà.

Dans le commerce ou dans le comptage de la monnaie, c'est le règne du français, ou du recours au français. En effet, tous les nombres accompagnant la monnaie sont rendus, à l'oral bien entendu, en français. Très rarement on entend encore un(e) commerçant(e) exprimer les prix de ses articles

[3] C'est-à-dire que *mpáta nkámá (m)íbalé* équivalait à 5 f x 200, soit 500 f multipliés par deux, qui faisait donc 1000 f.

aux clients en lingála comme il y a environ 70 ans et plus. De même, on n'entendra rarement ou pas du tout dans le marchandage les prix exprimés en lingála.

Le lingála est donc envahi, puis supplanté par le français dans son propre terrain en ce domaine de comptage de nombre et d'expression de prix. À quoi serait dû ce phénomène ? Pour A. Dzokanga (1993 : 218), *« les systèmes étant compliqués, les gens préfèrent compter en français pour ceux qui sont lettrés ». Qu*'en est-il des non-lettrés ? Car, si le système est compliqué pour les lettrés, c'est-à-dire ceux qui ont appris à lire et écrire, de préférence en français, cela suppose que pour les non-lettrés, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas appris à lire et compter en français, ce système ne devrait poser aucun problème.

Outre cette raison pas très convaincante d'A. Dzokanga, nous pensons que l'abandon de cette façon de compter réside dans le prestige dont jouissent les lettrés vis-à-vis des non-lettrés. Le snobisme des non-lettrés, qui cherchent à imiter les lettrés en raison de leur ascendance dans la société moderne, est évident. Par conséquent, leurs manières de parler, d'agir, dont entre autres celles de compter, du reste déjà très répandues, l'emportent sur celles de leurs concitoyens non lettrés.

Mais, il y a encore plus : la disparition de la pièce de 5 francs, *mpáta,* pour ce qui concerne spécialement l'expression de prix dans le commerce, est certainement une raison plausible. À cela il faut ajouter le non-enseignement des langues nationales et/ou congolaises, ne serait-ce qu'au niveau du primaire, comme du reste le stipule la loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 dans son article 38 : « *L'enseignement national utilise les langues nationales et du milieu comme outil dans l'enseignement primaire et comme discipline dans l'enseignement secondaire, supérieur et universitaire ainsi que dans l'éducation non formelle.* » La non-application de cette disposition de la loi dans l'enseignement national contribue également de manière significative à cet égarement. En effet, on apprendrait à l'enfant à lire, écrire, compter et calculer, ne serait-ce que de 1 à 100, les nombres dans nos langues nationales et/ou congolaises si celles-ci pouvaient effectivement être enseignées ne serait-ce qu'au degré élémentaire. Par ce fait on aurait au moins préservé et protégé un élément de notre savoir et savoir-faire. Cependant, il y a une lueur d'espoir dans la mesure où nos langues nationales sont en train d'être réintroduites dans le système éducatif au niveau de l'enseignement primaire. Aux degrés élémentaire et moyen, les manuels en langues nationales pour les langues et les mathématiques sont déjà élaborés. Il reste leur effectivité sur le terrain. C'est là toute la problématique.

Il est donc impérieux, compte tenu de son dynamisme, de penser à protéger ce qu'il y a à protéger et à inclure des nouveautés sans pour autant entamer son génie. Cela n'est possible que par le biais de son enseignement. En effet, cela permettra du coup, outre la rédaction des manuels en cette langue pour les différentes branches à enseigner, également la formation d'un personnel qualifié pour son enseignement. La création des IFME (Institut de Formation au Métier d'Enseignant) pourrait servir de solution à ce problème si jamais cela aboutissait.

CONCLUSION

On se rend bien compte que le lingala, peut-être aussi les autres langues nationales et congolaises, a perdu sa manière de compter et d'exprimer les prix dans le commerce et le négoce. Cela est tout simplement le résultat de la colonisation ? Peut-être que oui, peut-être aussi que non. Ce qui est évident, c'est que le locuteur du lingála est aujourd'hui dans l'impossibilité de compter et d'exprimer les prix en sa langue.

C'est une partie cruciale du savoir, du savoir-être et du savoir-faire qui s'évanouit dans la nuit des temps, et qu'il sera difficile de faire revivre. Le moyen le plus sûr et efficace reste donc son enseignement, qui pourrait aider à sa sauvegarde. Mais aussi sa diffusion à grande échelle par la mise à contribution de la radio et de la télévision

Ce travail doit impliquer tout citoyen qui est imbu de la survie de notre patrimoine linguistique et culturel, à commencer par les intellectuels qui doivent donner le ton.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOKULA, M., *Dictionnaire lingala-français français-lingala. Suivi du dictionnaire classique lingala,* Kinshasa, Editions Kongo ya sika, s.d.
- BWANTSA-KAFUNGU S.-P., *Esquisse grammaticale de lingala commun*, Publications de l'Université Lovanium, 1970.
- DZOKANGA, A., *Nouveau dictionnaire illustré lingála-français,* Paris, ACCT-UNESCO-INALCO, 2ème Edition, revue et corrigée, 1993.
- EPANGA POMBO A. et AYIBITE PELA C., *Lexique des termes mathématiques*, Kinshasa, collection « Enseignement des langues congolaises », CELTA, 2018.
- EVERBROECK, R. VAN, *Dictionnaire lingála-français-lingála : maloba ma lokóta*, Kinshasa, Editions de L'Epiphanie, 1985.
- FRERES MARISTES, *Buku na kuyebisa mpo ya mituya mpe bimekeli biutami o meta. Mituya uta 1 kino 1.000.000*, Stanleyville, 1922.
- FRERES MARISTES, *Aritmetika mpe bimekeli biutami o meta to boyebi bwa mituya,* Liège, H. Dessain, 1923.
- Loi-cadre N° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national.